palité veut honorer un grand homme : prenons Asnières et prenons Paulus. La municipalité d'Asnières écrit à Paris, à la « Société anonyme des statues à bon marché pour tous les goûts et dans toutes les attitudes *limited*. »

« Envoyez-nous par le retour du courrier un mannequin en bronze debout, très articulé — avec la bouche praticable et maniable — habit noir, souliers vernis — un rouleau de musique. »

» Aussitôt dit, aussitôt fait. La Société répond : « L'objet est en route, sauf l'habit noir, que nous remplaçons par une jaquette. Nous n'avions qu'un seul habit noir ; nous l'avons envoyé à Dijon pour la statue de Spuller qu'on nous a commandée. C'est l'affaire de quelques jours. Si la statue persiste, nous vous enverrons l'habit dès qu'il ne sera plus en mains. »

NOUVELLES DU JOUR

M. Kœchlin, candidat dans le Nord

Paris, 26 juillet, 11 h. 40. — On confirme la candidature de M. Kœchlin, à l'élection législative du Nord.

Guillaume II à Stockholm

Stockholm, 26 juillet. — Le *Hohenzollern* est entré à onze heures 3/4. Il a été salué par les coups de canon d'usage. Guillaume II, le prince Henri, le comte Herbert de Bismarck et autres personnages ont pris place dans une chaloupe qui les a conduits à un appontement où on avait dressé un arc de triomphe pavoisé et décoré aux armes impériales.

L'empereur a été reçu par le roi et le prince héritier accompagné de sa femme la duchesse de Saxe, veuve du duc Dalecarly et en présence d'une foule de hauts dignitaires.

L'accueil a été empreint de la plus grande cordialité.

Deux musiques jouaient le *Heil Dir*, les troupes formaient la haie.

En tête du cortège marchait le roi, conduisant l'Empereur, puis venait le prince Henri, la princesse héritière, le comte Herbert de Bismarck et la suite de l'empereur.

Après l'arrivée au château, le roi et l'empereur se sont montrés au balcon d'où ils ont salué la foule.

Toute la partie de la ville située dans le voisinage du château est richement décorée. Aucun désordre à signaler.

L'affluence est considérable.

A quatre heures et demie, les hôtes du roi Oscar ont fait une promenade à Chiergarden. Il y avait une foule immense à l'occasion de la fête nationale.

Ce soir au château a lieu un dîner du gala.

Les élections du 19 août

Paris, 26 juillet. — Voici les renseignements que nous avons pu recueillir sur les candidatures qui se préparent pour les élections du 19 août.

Dans la Charente-Inférieure, les compétiteurs républicains sont nombreux mais aucun choix n'a encore été fait. Dans ce département, l'union conservatrice qui s'est affirmée aux obsèques de M. Vast-Vimeux représentera un candidat qui ne sera probablement pas M. Roy de Loulay, dont le nom avait été prononcé.

Dans la Somme, les républicains portent M. Carrette ancien député non réélu en 1885.

Dans le Nord, comme il y a deux sièges vacants les opportunistes et les radicaux présenteront chacun un candidat. M. Moreau sera le champion des radicaux.

Les opportunistes désigneront le leur la semaine prochaine. On assure que ce ne sera pas M. Foucart.

Le général Boulanger et les prochaines élections

Un télégramme de notre correspondant particulier nous a informé que M. le général Boulanger faisait annoncer officiellement qu'il ne serait pas candidat à l'élection législative du Nord.

Nous devons ajouter que cette information, que nous continuons à croire exacte, n'a pas encore été confirmée par les journaux de Paris.

Le voyage de M. Carnot

Paris, 26 juillet. — Le voyage de M. Carnot à Lyon et à Dijon est fixé au 25 août.

Le président de la République se rendra à Rouen et au Havre, au mois de septembre.

Le comité de la rue Cadet et la question des prétendants

Paris, 26 juillet, 11 h. 40. — Ce soir a eu lieu une réunion du comité de la rue Cadet pour s'occuper de la question des prétendants.

Elle a été saisie d'un projet émanant d'un avocat de Paris, aux termes duquel, quiconque est un prétendant doit être traité comme tel.

Le comité a chargé M. Laurent d'étudier cette question et de faire un rapport.

M. Laurent, dans son travail, constatera que M. Boulanger, en essayant de saper la stabilité de la République, est un prétendant et qu'il est passible des simples tribunaux.

Mais il est difficile de spécifier ce que l'on entend par le rôle de prétendant.

En ce cas, sans aller plus loin, M. Clémenceau se mettant à la tête des radicaux contre les opportunistes, pourrait être, au besoin, taxé de prétendant.

A ce que l'on assure, M. Laurent concluera contre le projet.

Reste à savoir, maintenant si le comité adoptera cette manière de voir.

Suicide d'un étudiant

Toulouse, 26 juillet. — Un étudiant en droit, ayant échoué à un examen dans la matinée est venu dans la journée devant la salle des examens, et s'est tiré un coup de revolver dans la poitrine.

Le président du jury de l'examen s'est porté à son secours. Il n'a qu'une blessure légère, mais cet étudiant a manifesté sa volonté arrêtée de se suicider.

Une explosion. — Cinq blessés

En même temps une explosion de la cartoucherie militaire s'est produite par suite d'imprudence. Cinq soldats ont été blessés dont deux grièvement.

Suicide d'un sous-officier

Montpellier, 26 juillet. — Emilien Jamon, sergent-fourrier au 2e régiment du génie, âgé de 21 ans, a été trouvé mort dans sa chambre. Il s'est brûlé la cervelle avec un fusil, dont il a tiré la détente au moyen d'une cravache.

On ignore les motifs de ce suicide.

BULLETIN COMMERCIAL ET INDUSTRIEL

Le commerce de la laine entre la France et l'Angleterre pendant le premier semestre de 1888.

De janvier au 30 juin de cette année la France a acheté en Angleterre 43.157.580 livres de laines brutes d'une valeur de 1.853.061 liv. st.; pour la période correspondante de l'année dernière on avait relevé 40.047.610 livres valant 1.783.230 liv. st.

L'importation en France des filés anglais a donné 1.449.900 livres pour 140.511 liv. st. contre 1.404.900 livres pour 140.511 liv, st. en 1887.

En tissus, le tableau suivant indiquera les quantités prises par la France durant la période sous revue :

	QUANTITÉS 6 premiers mois 1887	QUANTITÉS 6 premiers mois 1888	VALEURS 6 premiers mois 1887	VALEURS 6 premiers mois 1888
	yards		liv. st.	
Tissus de laine cardée, pure ou mélangée.	6.538.600	6.139.300	776.525	914 013
Tissus de laine peignée . . .	7.656 600	6.799.000	335.817	343 821
Tapis	650.100	822.200	48 601	65.356

J. P.

Marchés des laines à terme. — Cours du 27 Juillet 1888

(De nos correspondants particuliers)

MOIS	Laine en suint de La Plata — LE HAVRE prima bonne courant 88 0/0 — Cote du jour	Cote précédent	ANVERS prima courante 84 0/0 — Cote du jour	Cote précédent	FRANÇAIS — Peignés — Australie — Cote du jour	Cote précédent	Buenos-Ayres — Cote du jour	Cote précédent	ALLEMANDS — Australie — Cote du jour	Cote précédent	Buenos-Ayres — Cote du jour	Cote précédent
Janvier	160 50	161										517 50
Février				157							550	517 50
Mars				157							550	
Avril												
Mai												
Juin												
Juillet	158 50	159		154				532 50		540		
Août	159	159 50		155				535		540 50		
Septembre	160 50	161		156				540		542 50		
Octobre	161 50	162		157				542 50		547 50		
Novembre	161 50	162		157				542 50		550		
Décembre	161 50	162		157				540		550		550
										550		517 50

Anvers : marché ferme, vente 185,000 kil.

Le Havre : marché calme, vente 125 balles.

Laines

ANVERS, 26 juillet.

En disponible, il a été traité 51 balles de laine, de la Plata, en suint.

A la deuxième séance des ventes publiques trimestrielles, il a été offert 2.335 balles de diverses provenances, dont 1.463 b. ont été vendues. Assez bon choix. Bonne animation. Prix sans changement.

LE HAVRE, 26 juillet.

En disponible, il a été traité 30 balles de laine Espagne, en suint, à fr. 110 les 100 k.

Ventes à terme : 75 balles de laine Buenos-Ayres, en suint, type prima, bonne courante, sur août, à fr. 158 les 100 kil.; 75 b. dito, sur septembre, de fr. 160 à 161 ; 125 b. dito, sur octobre, de fr. 161 à 162 ; 75 b. dito, sur novembre, de fr. 161 à 162 et 25 b. dito, sur janvier, à fr. 160.

MARSEILLE, 25 juillet.

On a vendu 35 balles de laine Bengasi, à fr. 65.

Mouvement maritime lainier

Le steamer anglais *Hogarth* allant de Liverpool à Montevideo, a suivi de St-Vincent (Cap-Vert) le 24 juillet.

Le steamer anglais *Zarate* est arrivé à Buenos-Ayres le 23 juillet venant de Londres.

Le steamer anglais *Hobstein* allant de Hambourg à Montevideo, a suivi de St-Vincent le 23 juillet.

Le steamer anglais *Handel* est arrivé à Montevideo le 24 juillet venant de Londres prendre charge en laines pour l'Europe.

Le steamer français *Ville-de-Riposto* allant de Dunkerque en Algérie, a touché au Havre le 26 juillet.

Le steamer anglais *Rosarian* est arrivé à Montevideo le 19 juillet venant de Dunkerque et Glasgow, suivra pour Buenos-Ayres compléter son chargement de laines pour Dunkerque.

Le steamer anglais *Ipswich* a débarqué à Anvers le 25 juillet 224 b. laine brute de Harwich.

Le steamer anglais *Belena* a débarqué à Anvers le 25 juillet 577 b. laine de San-Nicolos et San-Pedro ; 125 b. dito de Buenos-Ayres ; 365 b. de Rosario ; 252 b. de Montevideo.

Le steamer anglais *Thomas Turnbull* est parti de Taganrog (Mer-Noire) le 23 juillet pour Dunkerque.

Le steamer français *Président-Leroy-Lallier* allant de Marseille à Dunkerque avec 420 b. laine prises en transbordement, a suivi de Bordeaux le 25 juillet.

Le steamer français *Marie* allant de Dunkerque à Marseille a touché à Bordeaux le 25 juillet.

Le steamer français *Rio-Negro* est arrivé à Montevideo le 23 juillet venant de Dunkerque et le Havre, reprendra charge pour ces ports.

Le steamer français *Ville de-Valence* est arrivé à Alger le 24 juillet venant de Dunkerque et le Havre.

On écrit d'Almeria à la date du 23 juillet : le steamer français *Gallile* allant de Philippeville à Dunkerque avec laines, est entré ici en relâche, ayant des avaries de machine Il effectue des réparations provisoires pour rendre sa cargaison à destination.

Le steamer français *Ville de-Rome* a débarqué à Marseille 115 b. laine chargées à Alger.

Le steamer français *Mitidja* a débarqué à Marseille 121 b. laine de Bône.

Le steamer français *Orient* a débarqué à Marseille 115 b. laine de Bône et 2 b. de Philippeville.

Le steamer anglais *Merton-Hall* a débarqué Marseille 400 b. laine chargées à Bombay.

Le steamer français *Moise* a débarqué à Marseille 112 b. laine chargées à Tripoli.

Le steamer français *Druentia* a débarqué Marseille le 24 juillet 204 b. laine en transit de B.

Le steamer français *Guadeloupe* a débarqué Marseille 91 b. laine chargées à Alger et 50 b. de chargées à Oran.

Le steamer allemand *Desterro* est parti de Montevideo le 22 juillet pour l'Europe avec laines.

Le steamer espagnol *Santo-Domingo* allant de la Plata en Europe, a suivi de Rio-Janeiro le 21 juillet.

On attend à Dunkerque vers le 5 août le steamer français *Cordoba* venant de Buenos-Ayres et Montevideo avec laines.

COMBAT CONTRE L'ALCOOLME

Il y a quelques jours, la commission extraparlementaire des alcools s'est réunie au ministère des finances pour entendre la seconde partie du rapport général consacré à l'étude des questions d'hygiène.

Les conclusions de ce rapport étaient : « La cause de l'alcoolisme réside tout aussi bien dans la quantité des alcools consommés que dans la qualité. Pour arriver à restreindre la consommation on peut agir par la diminution du nombre des débarrets et l'augmentation du taux de l'impôt. »

Diminuer le nombre des débarrets, c'est très bien; mais augmenter le taux des impôts, c'est autre chose. L'expérience nous prouve que cette augmentation ne produirait aucun bon résultat.

La commission des alcools date, croyons-nous, du ministère Rouvier, elle ne fait en somme que de remettre à neuf de bien vieilles choses !

Notre concitoyen, M. Jean Desbouvrie bien connu pour ses connaissances réelles en cette question, disait encore le 19 juin dernier, dans un mémoire adressé à l'Académie de médecine, qu'il prouver que l'impôt est un mauvais moyen pour combattre le fléau : « Plus le grain est d'un prix élevé, plus le pain est mauvais. Plus l'impôt sur les alcools est élevé, plus ils sont mauvais, preuve évidente que ce moyen, pour combattre l'alcoolisme, non seulement est défectueux, mais tout nuisible, en ce sens qu'il augmente le nombre des victimes au lieu de le diminuer.

« Vous allez faire payer à l'ouvrier un supplément d'impôt qui servira à mieux l'empoisonner, tel sera le résultat d'une pareille loi que l'expérience du passé condamne à l'avance. »

En ce qui concerne la qualité des alcools, il le même rapport, il convient de distinguer les alcools d'industrie et les eaux-de-vie. *Un maximum d'impureté serait toléré dans les alcools d'industrie.* Ceci est trop fort, on peut se moquer d'un peuple, mais ne pas laisser voir ainsi la ficelle

N'existe-t-il pas un moyen de rectifier à fond, et faut-il, parce que ces alcools sont destinés à l'ouvrier, qu'on y laisse une partie des toxines qui tueront le reste de son intelligence ? ces messieurs n'ignorent pas cependant que les éléments étrangers contenus dans les alcools d'industrie sont d'une violence extrême et que, par conséquent, une quantité qu'ils appellent négligeable produit chez le consommateur des effets considérables

Il existe un procédé autre que celui connu et employé par nos rectificateurs, ce procédé est celui de M. Haeck, de Bruxelles, connaissant les diverses températures auxquelles se vaporisent les éléments étrangers à l'alcool, il suffit de vaporiser avec modération les bains d'alcool à rectifier, car, le plus souvent, si une boison alcoolique, rectifiée plusieurs fois, contient encore des corps étrangers, c'est uniquement parce que la vaporisation a été trop turbulente. (On veut produire trop en trop peu de temps, afin de gagner plus, bah ! le corps du malheureux consommateur fera le reste.) Il y a alors entraînement mécanique des mauvais éléments qui se trouvent à la condensation emprisonnés dans l'état moléculaire des bons éléments.

Il est facile à prévoir le résultat des travaux de la commission extra-parlementaire de l'alcoolisme, chaque ministère a, à peu près, sa petite ou sa grande commission de l'alcoolisme, et au total des résultats : zéro ! non, un plus grand nombre de victimes.

L'Académie de médecine, plus compétente en cette question, sanctionne les travaux de notre concitoyen, M. Jean Desbouvrie, EN LORRAINE, POUR SON MÉMOIRE, UNE PLACE HONORABLE DANS SES ARCHIVES ET DES REMERCIEMENTS ADRESSÉS A L'AUTEUR.

Nous sommes heureux de constater ceci dans le n° 25 du *Bulletin de l'Académie*, séance du 19 juin dernier, où un rapport a été fait sur ce mémoire par M. Lancereaux, rapporteur de la commission, qui fut nommée à l'effet d'examiner le résultat de M. Desbouvrie.

Dans ce mémoire, M. Desbouvrie expose les divers moyens pour combattre le fléau de l'alcoolisme, et au passage de celui qui consiste à extraire les mauvais éléments des alcools, il demande que ce travail *soit terminé*, c'est-à-dire, qu'il ne soit livré à la consommation que des alcools *réellement purs*. Car un atome mauvais, échappé à la rectification, est un atome intoxiquant qui ira se localiser chez le consommateur ouvrier, le riche étant exempt de ces empoisonnements, puisque ses boissons s'assainissent, par le temps dans sa cave.

L'honneur fait au mémoire de M. Desbouvrie est également un honneur pour notre cité, car les hommes, qui s'occupent sérieusement de cette grave question, et possèdent de réelles connaissances en la matière, ne sont pas nombreux, dans notre pays, ni ailleurs.

Nous reviendrons, sous peu, sur cette question qui, par son importance à tous les points de vue, agite les gouvernements civilisés.

Nous voulions, pour aujourd'hui, établir l'importance de cette négligence de la part de la commission extra-parlementaire, au sujet du maximum toléré dans les alcools de l'ouvrier. Nous donnerons, dans un prochain numéro, la nomenclature des divers alcools et à quelle dose ils deviennent toxiques.

Situation météorologique. — Roubaix, 26 juillet. — Hauteur barométrique 759 "l" (hausse); température, 7 heures du matin, 17 degrés au-dessus de zéro; 1 h. de l'après-midi, 22 degrés; 5 h. soir; 22 degrés au-dessus de zéro.

Paris, 26 juillet. — Des dépressions orageuses venues de l'Océan se sont avancées jusqu'au centre du continent; la principale se trouve sur la mer du Nord (Shields 750 m/m). Le baromètre remonte dans l'ouest des Iles-Britanniques et de la France (Biarritz 765 m/m); mais les courants du S.-O. persistent et il est probable que d'autres mouvements tourbillonnaires se tiennent au large. Les pluies ont continué sur les Iles-Britanniques et le golfe de Bothnie; elles ont été générales et accompagnées de nombreux orages en France.

La température baisse sur l'ouest de l'Europe, elle était ce matin de 7° à Bodo, 16° à Paris, 18° à Bordeaux, 20° à Vienne et 41° à Biskra où le maximum d'hier a atteint 44°.

En France, le temps reste à averses avec température toujours peu élevée.

A Paris, hier, grains et tonnerre à plusieurs reprises.

Température : maxima 26 degrés 6 ; minima 14 degrés 8.

Pluie à Saint-Maur, 1 m/m, à Paris (Champ de Mars), 3 m/m.

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

Nous avons le regret d'apprendre la mort de M. Louis Delahaye, trésorier du conseil de fabrique de la paroisse St-Sépulcre, membre de la caisse d'épargne.

M. Louis Delahaye était un citoyen utile et dévoué : souvent il prêtait son concours à des œuvres d'intérêt public. Les distributeurs volontaires des fourneaux économiques le compteront au nombre de leurs confrères les plus assidus.

La session des examens. — M. Henri Bonte, élève de philosophie du collège de Roubaix, vient d'être reçu par la Faculté de Lille, bachelier ès-sciences, avec la mention exceptionnelle *Très-bien*.

Les examens écrits d'admissibilité ont donné, pour le collège, les résultats suivants :

Trois élèves ont été admissibles pour les examens du baccalauréat ès-sciences ; et pour les les lettres, *cinq* élèves de rhétorique ainsi que tous les élèves de philosophie (*Onze*) qui se sont présentés à Lille.

On apprendra, avec plaisir, que M. Jules Lefebvre, principal clerc de M. le syndic Ruffelet, vient d'être nommé commis-greffier près le tribunal de commerce de Roubaix. Il a prêté serment à l'audience de jeudi.

La distribution des prix, aux élèves de l'école nationale de musique, aura lieu dimanche 29 courant.

Cette solennité sera présidée par M. Saisset-Schneider, préfet du Nord, qui arrivera à Roubaix par le train de 9 h. 32. La distribution commencera donc à dix heures et demie très précises.

Tirages d'obligations. — Le premier août, aura lieu le tirage des obligations de l'emprunt de 1860 de Roubaix et Tourcoing, pour les eaux de la Lys.

Il y aura 543 numéros gagnants : un à 10.000 francs, 2 à 1.000, 10 à 500 fr. 10 à 200 fr., 100 à 100 fr. et 420 à 50 fr.

Ce tirage aura lieu, à neuf heures, à l'hôtel-de-ville de Tourcoing.

Agrandissement du cimetière. — Par décret, en date du 17 juillet 1888. M. le Président de la République a déclaré, d'utilité publique, l'agrandissement du cimetière de Roubaix.

La mise en état de viabilité de la rue de Tunis. — M. le préfet du Nord vient de prendre un arrêté approuvant le projet de classement, de règlement des alignements et de mise en état de viabilité de la rue de Tunis.

Par suite, M. le maire de Roubaix a décidé que le plan des alignements de la rue de Tunis sera déposé pendant un mois au commissariat de la mairie, afin que les habitants puissent en prendre connaissance.

Le Parc de Barbieux. — L'avenue de Jussieu, au parc de Barbieux, est interdite pendant les auditions musicales et autres solennités autorisées, aux cavaliers, voitures, vélocipèdes et chevaux conduits à la main.

Un ouvrier teinturier, de la rue de la Perche, s'est suicidé, vendredi matin, en se pendant au bois de son lit. Cet homme se nomme J.-B Vanderheed et est âgé de 48 ans. Depuis samedi, il n'avait plus de travail. Le ménage paraissait cependant vivre dans une certaine aisance, car la femme de Vanderheed travaillait régulièrement.

C'est sa femme qui l'a trouvé en rentrant chez elle à midi. Le malheureux était presque assis sur le plancher. On ne sait vraiment à quoi attribuer cette détermination.

Des agents devaient arrêter, jeudi, rue Daubenton, un sieur Masquelier, pour interdiction de séjour ; mais celui-ci avait disparu.

Au lieu de Masquelier, les agents rencontrèrent un nommé Gustave Sturbeau, 19 ans, sujet belge, qui a été expulsé, en avril 1886, sous le nom de Deconinck Gustave et qui a été déjà condamné plusieurs fois pour vol et pour fraude. Sturbeau été transféré vendredi à Lille.

Le cordonnier qui avait occasionné l'accident de la rue Saint-Antoine, mercredi dernier, a été relâxé hier.

Ce matin, un ouvrier peigneur de chez MM. Motte et Cie, Louis Prouvost, demeurant rue du Fontenoy, 117, étant occupé à nettoyer son métier, a reçu sur le pied droit un pot en tôle, servant à recevoir les rubans de carde.

La violence du choc a déterminé une plaie assez profonde pour nécessiter son admission à l'Hôtel-Dieu.

La police a arrêté un petit gamin de 16 ans, Louis D..., rattacheur de la rue des Longues-Haies, pour vol d'une somme de 10 francs sur la Grande-Place.

Croix. — Le nommé Pierre Lagueau, accusé par sa sœur dans l'affaire que nous avons rapportée, il y a quelques jours, a été relaxé jeudi dans l'après-midi.

Wattrelos. — Un menuisier et cabaretier de Wattrelos nommé Sabbé recevait, avant-hier, la visite de J.-B. G... et D..., domestique et tisserand, qui demandèrent à boire. Sabbé après les avoir servis réclama à G... le prix d'un cercueil et d'une croix qui avaient été livrés pour la femme G..., mais il fut reçu à coups de chopes et de chaises ainsi que sa femme et sa fille. Une plainte a été déposée à ce sujet et une enquête est ouverte.

Lys-les Lannoy. — Un homme de Lys-les-Lannoy, Vanderselaere, avait acheté, il y a quelque temps, un mulet à un nommé R..., il l'avait payé comptant (40 francs) et s'était engagé à payer cette somme au mois d'août. Mardi dans l'après-midi, Vanderselaere reçut la visite de R... qui lui demanda de lui prêter son mulet pour faire une course.

Le brave homme accepta, fit monter son fils dans la charrette avec R... et l'équipage partit. Arrivé au Trieu de Carlhem, ils descendirent pour prendre une chope, mais R... remonta immédiatement et fila au grand ébahissement de Vanderselaere.

R... n'a pas été retrouvé depuis.

Il aurait, paraît-il, revendu le mulet une seconde fois à un chiffonnier de Roubaix.

Carrousel de Leers. — Le carrousel, qui a eu lieu dimanche dernier, a Leers, a été favorisé par le beau temps, et un grand nombre de cavaliers sont arrivés successivement dans la localité. 140 concurrents se sont disputé les prix offerts tant par la municipalité que par la commission du carrousel. Une quête faite par deux charmantes jeunes filles a été fructueuse.

Enfin, cette fête, donnée au bénéfice des pauvres, a réussi à merveille, et, en terminant, nous devons adresser nos sincères félicitations à MM. les organisateurs qui ont droit à la reconnaissance de tous les habitants de la commune.

Les prix ont été répartis comme suit : 1er Prix, MM. Charles Nutte, d'Hem ; 2e, Désiré Plouvier, de Leers ; 3e, François Castel, d'Hellemmes ; 4e, Désiré Lefebvre, d'Annappes ; 5e, Henri Lepers, de Bondues ; 6e, Jean-Baptiste Lebrun, de Bondues ; 1re surprise, Louis Castel, d'Hellemmes ; 2e, Jules Verbecque, de Flers ; 3e, Florentin Lepoutre, de Leers ; 4e, Jean Ducatillon, de Sailly ; 5e, Léon Verriest, de Lys.

Toufflers. — Un domestique, Louis Lefebvre, travaillant pour le compte de M. Boidin de Néchin (Belgique) était parti mardi matin, avec le cheval de celui-ci à Toufflers pour le faire ferrer.

A midi, le domestique n'était pas rentré, Boitin se mit à sa recherche et trouva son cheval à Toufflers, devant un estaminet. Il le prit par la bride et partit dans la direction de Néchin, mais Louis Lefebvre courut sur Boitin et le roua de coups. Une plainte a été déposée contre ce domestique.

Ecole de natation. — Température de l'eau le 26 juillet. — Huit heures du matin, 18 degrés ; quatre heures du soir, 20.

LETTRES MORTUAIRES & D'OBITS

IMPRIMERIE ALFRED REBOUX. — AVIS GRATUIT dans le *Journal de Roubaix* (Grande édition,) et dans le *Petit Journal de Roubaix*.

TOURCOING

LE NOUVEAU CONDITIONNEMENT. — Ainsi qu'on l'a vu par l'ordre du jour que nous avons publié, le Conseil municipal est appelé à donner son avis, dans sa séance extraordinaire de samedi, sur un plan de distribution du nouveau conditionnement, plan qui doit servir à la rédaction du projet définitif. Notre assemblée communale aura à délibérer aussi sur une proposition d'acquisition supplémentaire du terrain reconnu nécessaire pour donner, à l'établissement, tout le développement que comporte l'importance toujours croissante de notre commerce de laines.

Le plan primitif a été exposé, dès jeudi, à l'Hôtel-de-Ville ; après examen assez sommaire, il nous a semblé qu'on avait, au point de vue de la distribution, tiré tout le parti possible de l'emplacement destiné au nouveau conditionnement.

L'entrée principale, placée rue de Roubaix, en face de la grande artère qu'on doit prochainement ouvrir, se compose de deux portes monumentales, séparées par la loge du concierge. Ces portes, larges de 7 mètres environ, si nous nous en rapportons à l'échelle, serviront, l'une pour l'entrée des camions, l'autre pour la sortie, afin d'éviter l'encombrement.

Ces portes donnent accès à une vaste halle quadrangulaire de 1100 mètres de superficie, dans laquelle les camions se rangent pour opérer le déchargement, dans les magasins, par quatorze baies.

Ces magasins, à simple rez-de-chaussée sur quais, occupent plus de 3.000 mètres, c'est dire qu'ils peuvent contenir des quantités considérables de marchandises, et il serait peut-être prudent, à notre avis, d'en doubler l'étendue en creusant un sous-sol qui trouverait bien aussi son emploi.

La maison, actuellement occupée par le directeur du Conditionnement, resterait debout : elle serait affectée aux services administratifs : bureaux, caisse, archives, salle de délibération du conseil de surveillance.

La partie, réservée aux appareils, est située à l'opposé de la place Sébastopol : c'est ici qu'il faut empiéter sur la propriété de M. Campion qu'on se propose d'acheter.

Cette partie industrielle de l'établissement comprend : une salle pour les étuves de 500 mètres, le titrage 90 mètres et le dégraissage 200 mètres.

Un laboratoire serait installé en façade sur la rue de Roubaix, à l'endroit où se trouve actuellement la porte cochère de la teinturerie : enfin, la maison d'habitation de M. Campion sera destinée au logement du directeur.

Rue de la Gare se trouvera une porte de service : la languette triangulaire de terrain située de ce côté servira pour l'emplacement du générateur, des écuries et remises.

Le projet ne prévoit pas de raccordement avec le chemin de fer. La combinaison semble avoir été abandonnée et c'est sagesse, pensons-nous.

En résumé, les dispositions qu'on se propose de donner au nouveau conditionnement nous semblent très heureuses et nous souhaitons maintenant qu'on se hâte de mettre le projet à exécution : il y a longtemps que le commerce attend la solution de cette question.

J. P.

La distribution des prix aux élèves du Lycée aura lieu mardi prochain 31 juillet, à 2 heures précises. La cérémonie sera présidée par M. Hassebroucq, maire de Tourcoing.

Police des chemins de fer. — M. Maurice Lacour, inspecteur spécial de police à la gare de Tourcoing, est nommé au même emploi au Havre.

Il est remplacé par M. Charles Freyberger, inspecteur spécial à Amiens. (Emploi supprimé).

Vol. — La police de sûreté a arrêté hier après-midi, la nommée Grimonprez Sylvie, âgée de 60 ans, mendiante, sans domicile fixe, qui venait de voler des chandelles à la chapelle de Notre-Dame des Victoires, située dans la rue Nationale.

Contravention. — Contravention a été dressée à la charge de Delhem Martial, 36 ans, liseur, Frappé Laurente, femme Delhem, 38 ans, ménagère et Stevens Jacques, 39 ans, journalier, demeurant tous rue du Moulin Fagot, pour tapage injurieux et violences légères, le dimanche 22 juillet.

Mouveaux. — La gendarmerie de Tourcoing a arrêté le nommé Gustave Catteau, grainetier, pour vol de 30 francs au préjudice de son domestique Auguste Dewinter ; Dewinter venait de quitter son patron laissant sa malle chez celui-ci, quelques jours après allant rechercher sa malle il constata qu'on lui avait enlevé 30 fr. ; il prévint le garde-champêtre qui arrêta Catteau en train de s'amuser à boire avec les 30 francs volés.

Il a été conduit aujourd'hui, à Lille.

Bondues — Nous avons annoncé dans notre dernier numéro que M. Trainart, Louis Paul, marchand de parapluies avait été arrêté par la gendarmerie, sous l'inculpation d'un vol de parapluie.

Nous nous empressons d'annoncer, aujourd'hui, que l'innocence de M. Trainard a été absolument reconnue.

Le parapluie avait été égaré. Peut-être s'est-on bien hâté d'opérer cette arrestation.

Halluin. — La gendarmerie a dressé hier procès-verbal à la charge de Benoit Richard, de Linselles, Gustave Vanghulve, de Roncq, tous deux piqueurs de ferme, ainsi que contre Jules Fretin, cabaretier à Roncq, à la suite d'une rixe qui était survenue entre les deux premiers, par rapport à divers ouvriers, chez le troisième individu qui s'est mis de la partie; quelques injures ont été proférées et quelques coups portés réciproquement, sans gravité du reste.

LILLE

Faculté de Théologie. — *Soutenance de thèse.* — Comme nous l'avons annoncé, M. l'abbé Chevalier, professeur de dogme au grand séminaire de Nancy, a soutenu hier, jeudi, devant notre faculté de Lille, sa thèse pour le doctorat en théologie.

Cette thèse, qui forme un élégant volume in-8° de plus de deux cent cinquante pages, a pour sujet: *De la science du gouvernement surnaturel des âmes.* L'auteur y a fait preuve de connaissances vraiment magistrales dans les sciences multiples que suppose un thème si varié. La physiologie, la psychologie, la philosophie et la théologie, sont les sources principales auxquelles le futur docteur a puisé les saines doctrines qui composent la science, si nécessaire et cependant fort ignorée, de la pédagogie surnaturelle.

Avec un grand talent d'observation, un jugement sûr, M. Chevalier en a solidement établi les principes et scientifiquement exposé les règles pratiques. Aussi la faculté de Lille, dont chacun connaît les légitimes exigences quand il s'agit de conserver intacte la science théologique et de distribuer ses grades, a-t-elle bien voulu accepter ce travail pour une soutenance de doctorat.

Cette soutenance a eu lieu hier à quatre heures, dans la grande salle de la Faculté, à l'hôtel du boulevard Vauban. Un grand nombre d'ecclésiastiques de la ville et des environs avaient eu à cœur d'assister à cette joûte théologique et de témoigner ainsi leur vive sympathie à une Faculté qu'ils ont mille bonnes raisons d'affectionner tout particulièrement. A la soutenance, le candidat s'est montré ce qu'il se laisse deviner dans son livre : un esprit positif, clair et précis. Aussi a-t-il vaillamment supporté, pendant plus de deux heures, le feu ininterrompu de quatre argumentations vigoureusement menées.

Au début, M. le doyen Moureau, après avoir félicité le récipiendaire qui a su mener de front un enseignement très absorbant et l'œuvre difficile de la composition d'une thèse, l'a surtout combattu sur quelques points particuliers relatifs au baptême. Puis M. le chanoine Didiot a attaqué de front l'ensemble de la thèse. Ensuite M. le professeur Steiger a pris le candidat sur plusieurs points délicats dont les nuances n'avaient pas été selon lui suffisamment accentuées.

Enfin, pour terminer, M. le professeur Trotin a voulu enlever au candidat jusqu'au titre même de son livre. A tous ces assauts M. Chevalier a résisté de pied ferme, sans rien abandonner de ses positions maîtresses.

Après une courte délibération du jury, Mgr le Recteur est venu proclamer solennellement le verdict auquel chacun avait souscrit par avance.

AUDITOR.

Le barreau de Lille. — L'ordre des avocats de Lille vient de procéder à l'élection du bâtonnier et des membres du conseil pour l'année judiciaire 1888-1889. Ont été élus :

Bâtonnier : Me Gustave Théry. — *Membres du conseil :* MM. Vanlaer, Reuflet, Decroix, Bayart, Testelin, Delemer, Houzé de l'Aulnoit et Basquin.

La santé de Mgr l'Archevêque de Cambrai. — Monseigneur l'Archevêque, qui se trouvait ces jours-ci, à Lille, en tournée de confirmation, a subi, mercredi matin, une indisposition provenant de la fatigue qu'il a éprouvée dans ces derniers temps. Mgr Monnier, appelé aussitôt, est arrivé de Cambrai pour le remplacer. Nous sommes heureux de pouvoir ajouter que Mgr l'Archevêque était presque complètement remis hier soir de sa fatigue et qu'il pourra regagner Cambrai aujourd'hui même.

Ecole polytechnique. — Sur dix-sept élèves, présentés à l'Ecole polytechnique, par le Lycée de Lille, quinze ont été déclarés admissibles aux épreuves écrites et devront se présenter, le 1er août prochain, devant les examinateurs au premier degré.

CONCERTS ET SPECTACLES

Les concerts publics. — Voici le programme des auditions musicales qui seront offertes, au public, le dimanche 29 juillet, de 5 à 7 heures du soir, au Jar-

---

FEUILLETON DU 28 JUILLET. — 43

LE PARRICIDE

PAR A. BELOT ET J. DAUTIN

PREMIÈRE PARTIE

L'affaire de la rue Cardinet

XXIX

Comment ! s'écria M. Thurier, dans la nuit où le crime a été commis?... où ? à quelle heure ?... vous ne me disiez pas cela !

— J'ai peut-être tort de vous en parler, car je ne suis pas certain. Quoi qu'il en soit, le 9, j'étais allé passer la soirée chez une de mes parentes, aux Champs-Elysées, et je revenais chez moi; en voiture, lorsque j'aperçus sur le boulevard des Italiens un homme qui se promenait sur le trottoir. Il me sembla, à la lueur du gaz, reconnaître M. Dalissier ; mais vous comprenez qu'il me serait impossible d'affirmer... C'est probablement une illusion: comme dans la journée je l'avais attendu, que j'étais irrité contre lui.,.

— Quelle heure était-il ?

— Une heure dix, une heure et quart environ. Je suis certain de ce détail.

Cette dernière partie de la déposition de M. de Mhérac jeta M. Thurier dans une grande perplexité.

Si cette rencontre était véritable, l'une des allégations de Laurent se trouvait encore une fois vérifiée, et celle-ci était de la plus haute importance ; car à quel moment aurait-il pu commettre le crime ?,..

Il fut tiré de ses réflexions par un billet que vint lui remettre un huissier, et qui le fit tressaillir.

— Enfin ! s'écria-t-il en se levant vivement,

On lui annonçait que Mariette avait repris connaissance et pouvait supporter un interrogatoire.

XXX

Ce témoignage si impatiemment attendu, et probablement décisif, allait se produire !

M. Thurier se hâta de descendre et se fit conduire avec son greffier rue du Faubourg-du-Temple : la maison de santé était à l'extrémité du faubourg.

Comme ils traversaient la cour, le docteur Poumey s'avança au devant d'eux.

— Eh bien ? demanda M. Thurier.

— Il faut que vous attendiez un instant, dit le docteur. Mariette repose ; mais elle ne tardera pas à s'éveiller. Son sommeil est calme, et il est probable qu'en rouvrant les yeux, elle reprendra connaissance ; déjà ce matin elle avait l'esprit beaucoup moins égaré; c'est pourquoi j'ai jugé à propos de vous faire prévenir. Quoiqu'il en soit, faible comme elle l'est, ménagez-la